



## **Ni amendable, ni négociable : retrait du projet de loi « Travail »**

Le gouvernement vient de repousser la présentation au 24 mars en Conseil des Ministres de la loi de casse du Code du Travail. Nous ne voulons pas de report, nous ne voulons pas négocier sur la base d'un projet de loi qui est contre les intérêts des salarié-e-s

**Ce projet n'est ni amendable, ni négociable. Maintenant, c'est son retrait total que nous devons imposer !**

En quatre ans, le gouvernement aura adopté pas moins de 4 lois réformant le code du travail dont les lois Macron et Rebsamen d'août 2015 – sans compter le décret de mars 2014 organisant l'inspection du travail sur un nouveau modèle dont les premiers résultats sont catastrophiques pour les usagers mais aussi pour les agents, sans oublier le décret d'avril 2015 supprimant l'autorisation administrative d'affectation de jeunes travailleurs à des travaux dangereux.

**Tous ces projets visent à alléger les obligations des entreprises et à diminuer les protections dont bénéficient les salarié-e-s et leurs représentants, ainsi que les moyens mis à leur disposition pour se défendre.**

Mais la loi El Khomri, suivant les préconisations du rapport Combrexelle, affiche une ambition plus importante. Le ton est donné dès l'article premier, qui subordonne les droits et libertés des salarié-e-s au « bon fonctionnement de l'entreprise » qui vise à inverser la hiérarchie des normes et à liquider le principe de faveur, avec la primauté donnée à l'accord d'entreprise, même (et surtout !) s'il est moins favorable pour les salarié-e-s que les dispositions légales ou de branche. Cette réforme attaque le code du travail, mais les volontés de faire tomber aussi les statuts de la fonction publique sont déjà annoncées. Comme l'a déclaré le 1er ministre « il faut un rapport Combrexelle pour la fonction publique ».

**Le 9 mars 2016, c'est le début de la mobilisation dans la rue : des rassemblements sont organisés partout en France, à l'initiative des organisations étudiantes et lycéennes Unef, Unl, Fidl etc et des organisations syndicales Cgt, Fo Fsu Solidaires ainsi que dans différents secteurs : Sncf, PTT... Le 31 mars, les Organisations syndicales CGT, FO, Solidaires, FSU appellent à la grève et aux manifestations dans toute la France pour exiger le retrait du Projet de Loi Travail. Convergeons ensemble !**

**C'est pourquoi les Unions Locales CGT et FO du Chalonnais, la FSU 71 et l'union syndicales SOLIDAIRES 71 appellent à la grève et à la manifestation mercredi 9 mars 2016 – 10H30 - au départ de la maison des syndicats**



